



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Des-instructions-pour-l-accompagnement-RH-de-la-reforme-territoriale-de-l-Etat>

# Des instructions pour l'accompagnement RH de la réforme territoriale de l'Etat

- Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 11 septembre 2015

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**La ministre de la Fonction publique vient d'adresser aux ministères et aux préfets préfigurateurs trois circulaires relatives à l'accompagnement RH de la réforme territoriale de l'Etat. Ces instructions étaient très attendues dans les services par les agents et leurs représentants. L'UNSA a largement contribué à l'amélioration de leur rédaction.**

Après la parution le 4 septembre des textes indemnitaires spécifiques aux réorganisations régionales de l'Etat et la réunion de concertation du 2 septembre (voir l'article), ces instructions du 9 septembre recouvrent trois sujets qui ont fait l'objet d'échanges dans le cadre des groupes de travail qui se sont tenus ces dernières semaines avec les organisations syndicales.

### **Etudes d'impact et plans ministériels d'accompagnement RH**

Des études d'impact RH devront être réalisées pour le 31 octobre 2015. Elles devront mesurer les effets de la nouvelle organisation en matière de RH et seront présentées en CT et CHSCT de proximité.

L'étude d'impact présentera la cartographie des effectifs et déterminera le nombre de mobilités géographiques ou fonctionnelles et les besoins d'accompagnement. Elle évaluera les conséquences des changements sur l'organisation du travail ou les conditions de travail.

Au plus tard le 31 décembre 2015, un plan ministériel d'accompagnement RH devra être élaboré en concertation avec les organisations syndicales représentatives pour accompagner les agents et prévenir les risques santé et sécurité au travail.

Il déclinera la feuille de route accompagnement RH et fera l'objet d'un suivi dans le cadre du dialogue social ministériel.

### **Feuille de route interministérielle d'accompagnement RH de la réforme**

Comme l'avait demandé l'UNSA, il s'agit désormais d'un véritable document de cadrage en vue de l'élaboration des plans ministériels d'accompagnement RH.

En quatre axes et treize engagements, sont notamment précisées les modalités du dialogue social, l'accompagnement individuel et collectif des agents et les garanties de traitement identique des agents.

### **Accompagnement individuel des agents**

Le dispositif d'accompagnement est détaillé dans une circulaire qui demande la mise en place de deux niveaux d'accompagnement : interne aux administrations concernées et en coordination interministérielle avec l'appui des plates-formes régionales PFRH.

L'objectif est de couvrir les besoins des agents en termes d'information, de conseil, d'accompagnement aux mobilités par la formation...

L'ensemble des réseaux de conseillers mobilités carrière sera mobilisé et formé en conséquence.

**L'UNSA** a pesé durant toute la phase de concertation sur ces textes, en obtenant de nombreuses améliorations.

En particulier, les modalités d'association des agents et des organisations syndicales représentatives ont été renforcées et les niveaux d'accompagnement RH et financier des agents impactés ont évolué positivement par rapport aux versions initiales, y compris en cas de mobilité fonctionnelle.

## **Des instructions pour l'accompagnement RH de la réforme territoriale de l'Etat**

---

Enfin, la réalisation d'études d'impact RH, qui ont été demandées par l'UNSA dès les premières annonces portant sur la réforme régionale des services de l'Etat, se concrétise.

Il faut maintenant que la mise en oeuvre de ces instructions soit effective, localement comme dans chaque champ ministériel. L'UNSA y sera très attentive, à tous les niveaux de dialogue social.